

**École publique Raymond Aubrac
Place des Droits de l'Homme
07690 Vanosc**

Conseil d'école du vendredi 29 mars 2019

Présents :

Déléguées des parents d'élève : Béatrice Cléménçon, Coralie Locoge

Enseignantes : Evelyne Cleux, Brigitte Brayard (Directrice)

Mairie : Yves Boulanger, Irène Pain

DDEN : Claudine Eynard (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale : Son rôle est de s'assurer du confort matériel et intellectuel des enfants)

Excusées :

Enseignante : Emilie Bastidon

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme Reynier

L'ordre du jour :

1. Projets et sorties scolaires

En plus des activités décrites lors du précédent conseil d'école :

- **Festival du premier film à Annonay** : les enfants de l'école ont participé à ce festival au mois de février.
- **Projection de film** : Nous remercions la mairie pour nous avoir offert la projection de deux films d'animation dans la salle annexe : La chasse à l'ours et Pachamama.
- **Éducation routière** : les élèves du CE2 au CM2 ont participé le 18 mars à la demi-journée d'éducation routière à Villevocance.
- **Poésie** : Les deux classes ont participé à la troisième édition du « Printemps des poètes » sur le thème de « la Beauté », avec la participation du « Plein temps des poètes d'Annonay » et Philippe et Patrick pour les intermèdes et accompagnements musicaux, que nous remercions vivement. Un merveilleux temps de partage et d'écoute, pendant lequel les enfants se sont pleinement investis : cette représentation a été l'aboutissement d'un long travail en classe. Les maîtresses profitent de ce conseil d'école pour rappeler aux familles que de tels projets se mènent avec tous les élèves (un grand temps y est consacré pendant le temps scolaire) et que la partie qui se passe hors temps scolaire n'est certes pas obligatoire, mais elle est vivement souhaitée car elle fait partie du travail scolaire et en est un aboutissement de tout un travail mené en classe auxquels les enfants absents en sont partiellement exclus.

- **Sortie scolaire** : Nous irons à Lyon le 30 avril ; les élèves de maternelles / CP et CE1 seront avec Brigitte et les élèves de CE2 / CM seront avec Evelyne :
 - **Le matin** : Les grands vont participer à une balade contée afin de découvrir l'histoire du quartier de la Croix Rousse avec notamment la révolte des Canuts, avec la compagnie « Cybèle » ; pendant que les plus jeunes découvriront le parc de la tête d'or sous la forme d'un jeu de piste.
 - **L'après-midi** : Nous nous rendrons tous au planétarium de Vaulx en Velin pour une découverte et des ateliers sur notre système solaire, les étoiles...
- L'amicale Laïque participera pour la plus grande partie au financement.

- **11^{ème} carnets de la Vanaude** : Les élèves de CE et CM vont interroger une personne qui apportera son témoignage sur le « Textile et le moulinage à Vanosc ».
- **Cérémonie du 8 mai** : chant des 2 écoles
- **Orchestre à l'école** : concert le 20 juin à 18h30 à Villevocance.

Monsieur le Maire souligne que c'est une chance pour les enfants d'avoir cette classe orchestre, et que la mairie investit une grosse somme d'argent pour cela (environ 8 000€).

- **Carnaval** : nous organiserons comme chaque année le carnaval d'été de Vanosc, mais la date n'a pas encore été fixée. (en général en fin d'année)
- **Propositions de la mairie** :
- **Journée de la déportation** : les enfants qui le souhaitent pourraient préparer la lecture d'un texte pour la cérémonie du 28 avril. (La maîtresse soulève deux problèmes : le temps risque de manquer pour la préparation et l'évènement se déroule le dernier weekend des vacances)
- **Commémoration de la Libération d'Annonay** : sortie pour les grands, le jeudi 6 juin, en fin d'après-midi. Mme Eynard se propose de venir apporter ses connaissances sur le sujet.
- **L'Ardéchoise** : mardi 18 juin, si la classe des grands décidait de faire un parcours à vélo dans le cadre de l'école, la mairie mettrait en œuvre tous les moyens nécessaires pour l'encadrement et la sécurité. Nous ferons part de cette possibilité à la maîtresse Emilie, qui a la classe le mardi. La directrice soulève que l'activité vélo doit-être encadrée par des personnes agréées.
- **Marguerite** : la compagnie Marguerite viendra à Vanosc pour une visite contée du village, pour les petits et les grands, au mois de septembre.
- **Projet élolien** : découverte pour les grands, avec des intervenants qualifiés ; projet pour l'automne 2019.

2. Budget alloué par la mairie de Vanosc à l'école :

Suite à la demande du conseil d'école de revoir le budget alloué à l'école, Monsieur le Maire dit que la mairie s'alignera sur le budget qui est alloué par la mairie d'Annonay. Mme Eynard se propose de se renseigner sur ce budget.

Monsieur le Maire précise que la mairie fait des efforts colossaux concernant l'éducation et l'école.

3. Travaux et besoins demandés à la mairie :

- Nous remercions la mairie pour :
 - L'installation de l'interphone.

- La liste des travaux demandés est déposée en mairie.

- Monsieur le maire nous dit que le personnel communal est beaucoup sollicité, mais qu'il fera les différents petits travaux demandés dès qu'il en aura le temps.
- Le garde-fou demandé pour la rampe d'accès handicapé dans la cour paraît trop coûteuse mais reste à l'étude.
- Mme Eynard, nous dit que dans le cadre de sa mission elle doit faire une visite des locaux tous les 4 ans, elle regardera si ce garde-fou est nécessaire.

- Demandes du conseil d'école à la mairie :
 - Le remplacement du wifi par du filaire : La mairie va demander un devis. Mme Eynard propose que son mari vienne aider la mairie à savoir ce qu'il reste à mettre en œuvre pour terminer cette installation. Nous la remercions.
 - Alarme incendie : la mairie va essayer de trouver une solution qui ne soit pas trop onéreuse pour que l'alarme s'entende dans les deux pièces aux extrémités de l'école.
 - La demande de deux bancs pour la salle de vidéo projection est refusée.
 - Notre demande de renouvellement d'une partie des manuels scolaires est acceptée : mathématiques pour les CE2/CM et lecture pour les CP.
 - Nous souhaitons avoir une clé supplémentaire pour le portail pour la maîtresse Emilie, ainsi que l'Amicale Laïque pour pouvoir accéder à son local lorsque l'école est fermée : Mme Pain va s'en occuper.

4. Questions diverses

- Le portail de la cantine est encore très fréquemment ouvert, la directrice rappelle qu'il doit être obligatoirement fermé pendant le temps scolaire. Monsieur le Maire nous dit en prendre la responsabilité.
- Les maîtresses rappellent aux parents, qu'elles sont à l'écoute de tous les problèmes que leurs enfants peuvent rencontrer, et qu'il est indispensable d'en parler aux maîtresses pour pouvoir les résoudre. Par contre, la discrétion doit être de mise, lorsqu'il s'agit de parler d'enfant, que ce soit de la part du personnel de l'école comme des parents. Nous remercions tout le monde d'y faire attention (aucun parent ne souhaiterait que son enfant soit pris à partie par un autre parent ou tout autre adulte, en public).
- Mme Eynard propose de nous informer sur une opération : « Lire et faire lire » qui pourrait intéresser l'école.